

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/32 du 29 septembre 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/32-1.1	Itzig, rue des Champs – travaux de grutage le 20.09.2025
2025/32-1.2	Fentange, rue Victor Feyder – travaux de réfection du 29.09.2025 au 30.09.2025
2025/32-1.3	Howald, rue de l'Ermitage – travaux de réfection du 30.09.2025 au 01.10.2025
2025/32-1.4	Itzig, rue de Hesperange – travaux de réfection du 30.09.2025 au 10.10.2025
2025/32-1.5	Alzingen, rue Albert Bousser – déménagement le 29.09.2025
2025/32-1.6	Itzig, rue Espen – travaux de réfection du 29.09.2025 au 24.10.2025
2025/32-1.7	Hesperange, rue Adolphe Reding – travaux de toiture du 01.10.2025 au 31.10.2025
2025/32-1.8	Fentange, rue de Kockelscheuer – travaux de raccordement du 01.10.2025 au 31.10.2025
2025/32-1.9	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction du 29.09.2025 au 15.09.2027
2025/32-1.10	Fentange, rue de Bettembourg – déménagement le 01.10.2025
2025/32-1.11	Fentange, Gewaennchen -déménagement le 03.10.2025
2025/32-1.12	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de réfection du 29.09.2025 au 30.09.2025
2025/32-1.13	Alzingen, route de Thionville – travaux d'entretien du 06.10.2025 au 07.10.2025
2025/32-1.14	Hesperange, route de Thionville (parc municipal) – travaux d'élagage du 06.10.2025 au 17.10.2025
2025/32-1.15	Howald, boulevard des Scillas – travaux d'entretien le 08.10.2025
2025/32-1.16	Howald, rue d'Ermitage – déménagement le 07.10.2025
2025/32-1.17	Hesperange, rue de l'Alzette – travaux de grutage le 16.10.2025
2025/32-1.18	Howald, Rangwee – travaux de génie civil du 06.10.2025 au 18.10.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 29 septembre 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

